AVIS À LA CLIENTÈLE

5 décembre 2016

Explications - changements au service

Devant les réactions suscitées par l'annonce des changements au service, nous désirons apporter quelques précisions :

Le financement accordé par le ministère permet, pour le service régional, la desserte de maximum 2 départs vers Québec par jour par municipalité. Depuis 2013, et c'est ce qui a conduit la MRC à solliciter l'aide de la CMQ, des changements dans le financement provincial ont fragilisé le service. Nous avons maintenu le service intégral jusqu'à ce que nous mettions en place une offre de service qui tient compte des nouveaux programmes et de la capacité de payer des municipalités participantes.

Pour Stoneham-et-Tewkesbury, devant la situation, le conseil municipal a dû faire un choix difficile. Maintenir l'offre actuelle et financer totalement la ligne supplémentaire, ou encore revoir l'offre de service pour entrer dans l'ordre de grandeur permise dans sa participation au service régional.

Par la suite, conscient qu'en fusionnant des parcours, des destinations devaient être mises de côté, le TCJC a fait des propositions de tracé que la Municipalité a validées et approuvées.

Soyez assurés que, tant la MRC de La Jacques-Cartier, gestionnaire du TCJC, que la Municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury sont sensibles à vos commentaires. Votre opinion et vos suggestions ont toujours été au coeur du développement du TCJC. Faites-nous part de vos commentaires au tcjc@mrc.lajacquescartier.qc.ca. Nous analyserons attentivement chacun des commentaires reçus et procéderons à des ajustements en temps et lieu si nécessaire.

Votre attachement au service nous touche et nous espérons grandement que vous serez un utilisateur encore longtemps.

Merci de votre compréhension!

MRC La Jacques-Cartier

TCJC Transport collectif de La Jacques-Cartier